

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-01.250-0032785.2024.005			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom SARL SEFA (SOCIETE D'ECHANGE FRANCO- AFRICAIN) Adresse 5 AVENUE QUIRINAL 40000 Mont-de-Marsan Pays France Code ISO FR			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité ECOCERT FRANCE (FR-BIO-01) Adresse B.P. 47 , 32600, L'Isle-Jourdain Pays France Code ISO FR		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation • Distribution / Mise sur le marché • Importation					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion – production biologique avec une production non biologique • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques – production biologique avec une production non biologique					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date 25 mai 2024 02:40:43 +02 (Europe/Brussels) Lieu L'Isle-Jourdain (FR)			I.8 Validité Certificat valable du 27/02/2024 au 31/03/2025		

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Fruit et fruit préparé: Ananas séché	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Banane séchée rondelle	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Boule d'ananas séché	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Mangue séchée	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Noix de coco séchée	Biologique
	Fruit à coques, graine et préparation associée: Brisure de noix de cajou	Biologique
	Fruit à coques, graine et préparation associée: Mélange tropical	Biologique
	Fruit à coques, graine et préparation associée: Noix de cajou Tamari	Biologique
	Fruit à coques, graine et préparation associée: Noix de cajou au curry sans sucre	Biologique
	Fruit à coques, graine et préparation associée: Noix de cajou au curry	Biologique
	Fruit à coques, graine et préparation associée: Noix de cajou au piment d'Espelette	Biologique
	Fruit à coques, graine et préparation associée: Noix de cajou blanche	Biologique
	Fruit à coques, graine et préparation associée: Noix de cajou caramel et coco	Biologique
	Fruit à coques, graine et préparation associée: Noix de cajou chocolat au lait et fleur de sel	Biologique
	Fruit à coques, graine et préparation associée: Noix de cajou curry de Madras	Biologique
Fruit à coques, graine et préparation associée: Noix de cajou grillée salée	Biologique	
Fruit à coques, graine et préparation associée: Noix de cajou grillées	Biologique	
Fruit à coques, graine et préparation associée: Noix de cajou poivre de Malabar	Biologique	
Fruit à coques, graine et préparation associée: Noix de cajou praliné coco	Biologique	
Fruit à coques, graine et préparation associée: Noix de cajou tomate et herbes de Provence / CASAMANCE	Biologique	
Fruit à coques, graine et préparation associée: Noix de cajou à l'ail noir	Biologique	
Fruit à coques, graine et préparation associée: Sésame complet grillé	Biologique	
Fruit à coques, graine et préparation associée: Sésame complet	Biologique	
Plante aromatique et médicinale: Calice d'hibiscus séché	Biologique	
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant		
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
Nom de l'organisme d'accréditation	COFRAC	
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0035.pdf	

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

II.9 Autres informations

Seule la version électronique du certificat disponible au lien suivant :
[<https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/directory/publication/organic-operator/index>] fait foi.

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques

DÉLIVRÉ